

26 oct 2007 -11:00

Appartient à [Conseil des ministres du 26 octobre 2007](#)

## Défense : marchés publics

Support technico-logistique des barrières d'arrêt des bases aériennes - Fourniture d'électricité

Support technico-logistique des barrières d'arrêt des bases aériennes - Fourniture d'électricité

Sur proposition de M. André Flahaut, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a approuvé la conclusion d'un marché public pluriannuel concernant un support technico-logistique des barrières d'arrêt des bases aériennes de la composante aérienne. Le nouveau contrat est conclu avec le fabricant d'origine, AERAZUR. Le marché consiste en la maintenance préventive, corrective et évolutive des barrières d'arrêt. Le Conseil des ministres a également donné son accord pour le lancement d'une procédure d'adjudication pour un marché pluriannuel de fourniture d'électricité aux quartiers de la Défense situés en Région wallonne et dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les contrats actuels arrivent à échéance au 31 décembre 2007. Le nouveau contrat sera valable pour une durée de 3 ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe